

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe, située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de la mairesse suppléante Charlotte Cormier,

SONT PRÉSENTS

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseillère siège n° 3
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

EST ABSENT

Pierre Cormier	maire
----------------	-------

SONT AUSSI PRÉSENTES

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Madame la mairesse suppléante ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

**RÉSOLUTION N° 1013-19
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 1014-19
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 3 septembre 2019, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 1015-19
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 4 OCTOBRE 2019 : APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 248 333,22 \$ en date du 4 octobre 2019.

RÉSOLUTION N° 1016-19
CONTRAT N° 2019-500 « LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions, en date du 2 octobre 2019, pour la location avec option d'achat d'un chargeur sur roues;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2019-500 « Location avec option d'achat d'un chargeur sur roues » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Nortrax Québec inc. et ce, pour la somme de 115 867,20 \$, taxes application en sus, pour la location de 48 mois avec option d'achat à une valeur résiduelle de 130 900. \$.

RÉSOLUTION N° 1017-19

CONTRAT N° 2019-600 « FOURNITURE DE GRANULAT POUR FINS D'ABRASIFS » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 20 septembre 2019 concernant le contrat 2019-600 « Fourniture de granulats pour fins d'abrasif »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que le contrat n° 2019-600 « Fourniture de granulats pour fins d'abrasif » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit les Entreprises Romain Boudreau inc. et ce, pour la somme de 7 875. \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 1018-19

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VOLET 3 : AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier appuyé par le conseiller Jonathan Blais et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 20 000. \$, dans le cadre du Volet 3 du programme « Soutien des actions de préparation aux sinistres » et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante.

Que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 10 000. \$ pour un projet qui totalise un investissement global de 20 000. \$ en sécurité civile.

Que la directrice générale, Meggie Richard soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que tous les renseignements annexés et engagements qu'il contient sont exacts.

Que la directrice générale atteste avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et s'engage à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

RÉSOLUTION N° 1019-19

SERVICES PROFESSIONNELS - EXERCICE SÉCURITÉ CIVILE : MANDAT

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention dans le cadre du « Programme d'aide financière pour la préparation des municipaux aux sinistres » - Volet 2 en février 2019;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de tenir un exercice pour notre centre de coordination des mesures d'urgence avec l'ensemble des intervenants locaux, afin d'être bien préparé en cas de sinistres;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal accorde le mandat pour la tenue d'un exercice de table pour le centre de coordination des mesures d'urgence à la firme Sécurité civile Landry et ce, pour la somme de 4 800. \$, taxes applicables et frais de déplacement en sus.

RÉSOLUTION N° 1020-19

PERSONNEL - SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS ET LOISIRS : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'appel de candidature au poste de mécanicien - sur appel au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'appel de candidature au poste d'opérateur/journalier - sur appel au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher du personnel pour les activités au gymnase;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité embauche monsieur Benjamin Cormier à titre de mécanicien sur appel au Service des travaux publics et la rémunération soit fixée à la classe 1, échelon 01-10-2019 de l'échelle salariale applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Que la Municipalité embauche monsieur Jonathan Richard à titre d'opérateur/journalier sur appel au Service des travaux publics et la rémunération soit fixée à la classe 1, échelon 01-10-2019 de l'échelle salariale applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Que la Municipalité embauche madame Chantale Boudreau à titre de préposée pour les activités au gymnase.

RÉSOLUTION N° 1021-19
MAIRE SUPPLÉANT : NOMINATION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer parmi les membres du Conseil un maire suppléant pour la période de novembre 2019 à juin 2020 inclusivement;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la conseillère Marie-Ève Thériault agisse à titre de mairesse suppléante pour la période allant de novembre 2019 à juin 2020 inclusivement.

Que la mairesse suppléante soit autorisée à agir à titre de représentante de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, afin de siéger sur le conseil de la MRC de Minganie pour cette même période, en l'absence du représentant de la Municipalité, en l'occurrence de monsieur Pierre Cormier

RÉSOLUTION N° 1022-19
FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS EN PRÉVISION
MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIALISÉE - SAISON 2019-2020 : RENOUVELLEMENT
DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de services professionnels en prévision météorologique spécialisée de la firme Enviromet International inc. datée de septembre 2019;

Il est proposé le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre renouvelle la proposition de Enviromet International inc. pour la fourniture des prévisions météorologiques spécialisées pour la saison hivernale 2019-2020 et ce, pour la somme de 2 700. \$, taxes applicables en sus, tel que décrit dans l'offre de services de septembre 2019, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

**RÉSOLUTION N° 1023-19
REPRÉSENTANTE DE LA BIBLIOTHÈQUE AUPRÈS DU CENTRE RÉGIONAL DES
SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA CÔTE-NORD :
NOMINATION**

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que madame Claudia Richard, coordonnatrice division culture et tourisme soit
nommée représentante de la bibliothèque municipale affiliée au réseau des
bibliothèques du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) de
la Côte-Nord.

**RÉSOLUTION N° 1024-19
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2019 (2019-
09-11) : DÉPÔT**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la révision budgétaire 2019 (2019-09-11) de l'Office municipal d'habitation
de Havre-Saint-Pierre, soit et par la présente, est déposée au Conseil municipal.

**RÉSOLUTION N° 1025-19
ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LOT 5 339 760 PAR EXPROPRIATION À
DES FINS MUNICIPALES : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'installation d'une génératrice
à la station de pompage située au 1480, rue de l'Anse et que ces travaux sont
subventionnés à 100%, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la
contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la Municipalité
doit acquérir en pleine propriété une partie du lot 5 339 760 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus, précédemment décrits, s'inscrivent dans la
poursuite de fins municipales et d'intérêt public;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire, aux fins précédemment décrites, d'acquérir
par expropriation ou de gré à gré ces droits immobiliers;

CONSIDÉRANT QU'il n'a pas été possible, à ce jour, d'en arriver à une entente de
gré à gré avec le propriétaire;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que les avocats de la firme Morency Société d'avocats s.e.n.c.r. soient mandatés pour entreprendre l'ensemble des procédures requises pour la réalisation du processus d'expropriation.

Que la directrice générale soit autorisée à mandater un arpenteur-géomètre qui entamera les démarches nécessaires pour que la parcelle à acquérir par expropriation et les parcelles qui lui sont adjacentes reçoivent des numéros distincts au cadastre, conformément à l'article 3042 du Code civil du Québec.

RÉSOLUTION N° 1026-19
PROJET « SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ
INCENDIE » : ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Minganie, en collaboration avec les municipalités qui la composent, a procédé à l'élaboration d'un premier schéma de couverture de risques, lequel a été attesté par le ministre le 30 mars 2010 et entré en vigueur le 15 juin 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Loi prévoit une révision périodique du contenu du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Minganie a statué vouloir procéder à la révision de son schéma;

CONSIDÉRANT QU'une copie dudit projet de schéma de couverture de risques a été remise à chaque membre du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal de Havre-Saint-Pierre adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Minganie.

RÉSOLUTION N° 1027-19
PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE : APPUI

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer la résolution n° 9912-19 adoptée le 28 janvier 2019;

CONSIDÉRANT la cession des infrastructures portuaires par le gouvernement fédéral au Port de Havre-Saint-Pierre en 2006;

CONSIDÉRANT QUE toutes les infrastructures du Port sont maintenant portées et taxées au rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le Port de Havre-Saint-Pierre est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'assurer la gestion et le développement du port qui est une infrastructure essentielle à l'économie de la région;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par le conseiller Sylvain Cormier et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre appuie le projet de loi d'intérêt privé du Port de Havre-Saint-Pierre, afin que tout immeuble soit porté au rôle, conformément au régime fiscal particulier qui sera établi par un règlement de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à déposer au Conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION N° 1028-19

SERVICES JURIDIQUES - COUR ITINÉRANTE : MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Havre-Saint-Pierre possède une cour itinérante;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit mandater une firme pour la préparation et le traitement des dossiers pénaux;

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault appuyé par le conseiller Jonathan Blais et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre mandate la firme Bhérer Caron avocats inc. pour la gestion de ses dossiers de poursuites pénales, tel que décrit dans l'offre soumise le 4 octobre dernier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse suppléante répond aux questions des contribuables.

RÉSOLUTION N° 1029-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la période de questions,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 20

Charlotte Cormier, mairesse suppléante

Meggie Richard, directrice générale